### Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de

## BAZILLAC

# Compte-rendu à adresser obligatoirement dans les deux mois suivant l'assemblée générale à :

Président de la FDC de la Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes Pyrénées, Bd du 8 Mai 1945 65000 Tarbes ou par Mail : fdc65@wanadoo.fr

#### Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Pour la saison 2020/2021

L'Assemblée Générale de l'ACCA de DAZILLA e s'est tenue le 27 of 21 à 19 600 à Salle Petit Foyer à BAZILLA C

Affichage obligatoire de la convocation, dix jours avant la tenue de l'Assemblée Générale, effectué le (date) lo 07. 21 à Mairie de BAZILLA C

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale était le suivant (barrer les mentions inutiles, les dispositions en gras étant obligatoires) :

Approbation du rapport d'activité du Président pour la saison 2020/2021

Approbation du rapport financier (comptes de l'année écoulée et budget prévisionnel pour l'année à venir)

Montants des cotisations pour la saison 2021/2022

Liste nominative des chasseurs dits « extérieurs » retenus pour la saison 2021/2022 par le Conseil d'Administration

Validation des statuts

Validation du règlement intérieur et de chasse (RIC)

Élection de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration

Modification de la réserve

#### Questions diverses

Nombre de membres de l'ACCA présents à l'Assemblée Générale : 24

Nombre de membres de l'ACCA représentés à l'Assemblée Générale : 25

Total des votants:

Nombre total de voix:

2,6

Validation	Rapport d'activité du Prés	sident pour la s	aison 2020/	2021	
Pour :	26 co	ntre :	Ø A	Abstention :	0
Ioindre ob	ligatoirement une copie du i	rapport d'activi	té		
Rapport fi	nancier	Service Street			
-Validation	n du bilan financier 2020/20	121			
	n du budget prévisionnel 20				
Pour :	26 co	ntre :	0	Abster	ntion : C
					•
loindre obi	ligatoirement une copie du l	bilan financier (	et du budget	prévisionne.	
Vlontant d	es cotisations		LUCAL CONTRACT		
4					
- N. A. T.	Catégories	Prix*	Pour	Contre	Abstentio
Carte Men	nbres de droits	30, <sup>‡</sup>	26	0	C
	seurs extérieurs (maximum 5 le plus bas) (L. 422-21 II)		26	0	0
	poraire (à la journée)				
Carte temp (indiquer)	poraire de jours				
Carte temp (indiquer)	oraire de jours				
Carte temp (indiquer)	oraire de jours				
				15	
Partic	ipations au frais de chasse collective				
Abattemen	t participation à la vie				
	ou travaux d'intérêt				
	· · · -				
Abattemen obligatoire	t autre (justifier				

Présentation de la liste nominative des demandeurs de carte chasseurs extérieurs qui ont été retenus pour la saison 2021/2022 pour l'Association Communale de Chasse Agréée de AZILLAC

<sup>\*</sup>Rayer la mention inutile

M./Mme* D044 Jean	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme* Kieswky faceus	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme*LAFFORGUE   Berre	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme*/	M./Mme*	M./Mme*
2	M./Mme*	M./Mme*
1.300 EC 1200 EC 14.	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme* BiCAU) Bernard	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme*	M./Mme*	M./Mme*

Modific	ation des s	tatuts		-5.4. NE 1-5.	M. In the state	
			au JORF le 26 juillet 2 ose la modification de			-1432 paru
Pour:	26		Contre :	0	Abstention :	0
Joindre	obligatoire		xemplaire complet des FDC. (Document fou			ı Président
Approbation du Règlement Intérieur et de Chasse (RIC)						
La loi du 24 juillet 2019 paru au JORF le 26 juillet 2019 et dont le décret n°2019-1432 paru le 26 décembre 2019 jorf, impose la validation d'un règlement intérieur et de chasse.						
Pour:	26	5	Contre :	O	Abstention :	6

Joindre obligatoirement un exemplaire complet du RIC modifié pour approbation du Président de la FDC, (Document fourni en annexe)

#### Election des membres du Conseil d'Administration

La loi du 24 juillet 2019 paru au JORF le 26 juillet 2019 et dont le décret n°2019-1432 paru le 26 décembre 2019 jorf, impose le renouvellement de l'ensemble du conseil d'administration.

Elus	Nombre de voix
M./Mme* BRUNEAU David	20
M./Mme* DERNONCOUR WILFUR	2.4
M./Mme*/APOUTGE Michel	20
M./Mme* PECARRERE Hickel	21
M./Mme*AGRAMUNT Bertrand	20
M./Mme*BouhDA Bernard	20
M./Mme* LETTAO Carlos	23
M./Mme* HONTAGNOL Woolad	24
M./Mme* Rouc Au Pormo	24

Modification	de la	réserve	de	chasse	(à	compléter	si	nécessaire)	)
--------------	-------	---------	----	--------	----	-----------	----	-------------	---

Indiquer à quel titre la réserve vise à être modifiée (cocher la case correspondante) :

Suppression d'une réserve;

Suppression de la réserve existante et remplacement par une nouvelle réserve ;

Nouvelle réserve en sus des réserves existantes ;

Mise à jour de la réserve pour Agrément.

Pour:	Contre:	Abstention:

#### **Questions diverses**

(Dont la lecture éventuelle des sanctions statutaires prononcées par le Conseil d'Administration pour la saison écoulée, lâchés de gibier effectués et/ou prévus, manifestations diverses, etc.)

Lacher de Faisans

Lâcher de Perdredux

La séance est levée à (heure) :

Faità BAZILLAC

, le 27072021

Le Président BRUWDAU DAJIN

Le Secrétaire

(Nom-Prénom-signature)

(Nom-Prénom-signature)

Agramont Bertrand

Cadre réservé à la FDC

Date 25/08/21

cachet et signaty